

## Bachelier en enseignement section 2

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D3501 Educabilité, inégalités, malentendus scolaires, français			
Ancien Code	PEDE3B51INEDU	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB3510		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte  <b>Johan VANOUTRIVE</b> (vanoutrivej@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons  <b>Chantal LECOLIER</b> (lecolierc@helha.be)            Anne-Sophie HALLEZ (hallezas@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies  <b>Dominique ROSAR</b> (rosard@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut  <b>Marie-Pierre DERIDDER</b> (deriddermp@helha.be)            Anne-Sophie DESMET (desmetas@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE aborde les objectifs d'équité et d'émancipation sociale poursuivis par le système éducatif de la FWB dans la perspective d'une école inclusive reposant sur le principe d'éducabilité de chacun des élèves quels que soient leurs profils et différences.

- Comment tenir compte des différents profils personnels, cognitifs et socio-culturels (y compris la précarité infantile) des élèves ?
- Comment faire en sorte que les inégalités sociales ne se transforment pas en inégalités scolaires ?
- Comment concevoir la différenciation pour qu'elle réponde aux besoins des élèves en s'appuyant sur les « déjà-là » (perspective non déficitaire) ?
- Comment donner à tous les élèves un accès équitable à l'éducation, à la communication, aux infrastructures, à la culture et à l'art, à travers leurs divers modes d'expressions (accessibilité universelle ; PECA) ?
- Comment tenir compte des risques de malentendus sociocognitifs ?

...

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**

Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

- 3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- 3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

## Acquis d'apprentissage visés

- Accessibilité universelle et droits de l'enfant à des opportunités d'accès équitables à la culture et à l'éducation, à la communication, aux activités extrascolaires (PECA). Distance entre la culture de l'école et la culture de la famille.  
Notions d'interculturalité. Lexique, structures à ancrer en FLSCO : à quoi faut-il être vigilant; outils...
- Postulat d'éducabilité et école inclusive; principe de non-réciprocité.
- Différents profils d'élèves (difficultés, troubles, handicaps, ...; précarité infantile; élèves allophones et élèves francophones vulnérables; malentendus socio-cognitifs).
- Comment s'adapter aux élèves à besoins spécifiques ? Signaux d'alarme, aménagements raisonnables, conception universelle de l'apprentissage, collaboration avec les acteurs impliqués dans et hors de l'école.  
Formes particulières d'enseignement : DASPA, enseignement spécialisé, ...
- Comment gérer l'hétérogénéité des élèves par les pratiques de pédagogie différenciées en classes ordinaires ? Différenciation pédagogique (de l'intuition à la planification) : définition, paramètres impliqués, avantages et limites, dispositifs et outils.
- Aspects psychologiques : résistances et freins, déni, stéréotypes, déterminisme, gestion des sensibilités et des risques face aux inégalités en milieu scolaire. Importance des sensibilisations et de la formation continuée.

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE3B51INEDUA Educabilité, inégalités, malentendus scolaires, français lan

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE3B51INEDUA Educabilité, inégalités, malentendus scolaires, français lan

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

##### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Educabilité, inégalités, malentendus scolaires, français lan			
Ancien Code	12_PEDE3B51INEDUA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3511		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Dominique ROSAR</b> (rosard@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE aborde les objectifs d'équité et d'émancipation sociale poursuivis par le système éducatif de la FWB dans la perspective d'une école inclusive reposant sur le principe d'éducabilité de chacun des élèves quels que soient leurs profils et différences.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, les étudiant.e.s seront capables :

D'expliquer le concept d'éducabilité et la notion de non-réciprocité dans la relation éducative (P. Meirieu) et ses implications pour l'engagement professionnel.

D'identifier les différents types de besoins éducatifs particuliers : difficultés d'apprentissage, troubles neurodéveloppementaux, handicaps, précarité infantile...

De définir la différenciation pédagogique et ses fondements théoriques.

De distinguer les paramètres impliqués dans une démarche de différenciation (contenus, processus, productions, environnement)

De comparer les avantages et les limites des pratiques différenciées en classe ordinaire.

De repérer les signaux d'alerte indiquant des besoins particuliers chez les élèves.

De collaborer efficacement avec les acteurs internes (équipe éducative) et externes (parents, partenaires, ASBL) pour soutenir les élèves.

De décrire les spécificités du dispositif DASPA et de l'enseignement spécialisé en Fédération Wallonie-Bruxelles.

D'analyser les complémentarités et les limites de ces formes d'enseignement par rapport à l'école ordinaire.

De réfléchir à l'articulation entre les parcours inclusifs et les parcours spécialisés dans une logique d'éducabilité.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. Introduction : principe d'éducabilité, de non-réciprocité, de plasticité neuronale...
2. Différenciation, hétérogénéité des classes et inégalités scolaires
3. Handicaps, besoins spécifiques, enseignement spécialisé, pôles territoriaux...
4. Acteurs externes à l'école : SAJ, AMO, parents...

## Démarches d'apprentissage

Certaines séances de cours prendront la forme d'exposés théoriques avec des illustrations de la théorie par des exemples concrets. A côté de cela, des rencontres et des échanges avec des acteurs du domaine de l'éducation seront aussi organisées (jeunes atypiques, asbl d'accompagnement scolaire, pôles territoriaux, SAJ...)

## Dispositifs d'aide à la réussite

Communication, dès la première séance de cours, des attentes et exigences (modalités d'évaluation et dispositions complémentaires).

Mise à disposition des notes de cours PPT + ressources complémentaires sur la plateforme.

Une séance de questions- réponses sera organisée lors de la dernière séance de cours en vue de préparer l'épreuve finale.

## Sources et références

- Meirieu, P. (s.d.). Le postulat d'éducabilité en pédagogie.  
[https://www.meirieu.com/ARTICLES/EDUCABILITE\\_COMPLET.pdf](https://www.meirieu.com/ARTICLES/EDUCABILITE_COMPLET.pdf)
- Connac, S. (2017). Enseigner sans exclure : La pédagogie du colibri. Paris : ESF éditeur.
- Grard, M.-A. (Dir.). (2022). L'égale dignité des invisibles : Quand les sans-voix parlent de l'école. Le Bord de l'eau.
- Mouraux, D. (2016). Passer la frontière... entre le rond et le carré. FRAJE - Frontières et transitions.  
<http://www.fraje.be/wp-content/uploads/2016/10/Danielle-Mouraux.pdf>
- SOS Enfants Brabant Wallon. (2021). La maltraitance : comprendre, repérer, agir.  
[https://www.sosenfantsbw.be/wp-content/uploads/2021/02/121217\\_Brochure\\_Maltraitance.pdf](https://www.sosenfantsbw.be/wp-content/uploads/2021/02/121217_Brochure_Maltraitance.pdf)
- Galand, B. (2019). Quels sont les effets de la différenciation pédagogique sur les dimensions cognitives et socio-affectives ?. Conseil national d'évaluation du système scolaire - Institut français d'éducation : Paris 2017, p. 177-187.
- Magerotte, G. Baurain, C., Lebeer, J. (2024). Vers une école inclusive. Quelles stratégies d'enseignement. de boeck.
- ...

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de présentation et ressources déposés sur ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Dépôt d'un dossier écrit individuel pendant la session du Q2 (juin).

Plus précisément, l'étudiant devra remettre un carnet de "découvertes" qu'il aura construit tout au long des séances de cours. Comme son nom l'indique, c'est un carnet (un cahier A4, A5, un classeur... ou un fichier numérique) dans lequel l'étudiant consignera, racontera l'ensemble des apprentissages et réflexions faites dans le cadre de l'UE3501. Le carnet est à la fois un aide-mémoire. L'étudiant doit y synthétiser les contenus des différentes séances de cours. Il sera aussi un support à la réflexivité. L'étudiant y déposera ses réflexions, ses questionnements... en regard de chaque thème abordé.

Même modalité pour la session du Q3 (août)

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### **Dispositions complémentaires**

La construction du carnet de découverte (évaluation finale) demande la présence au cours.

Une absence peut être justifiée par un motif légitime; cependant si plusieurs (deux ou plus) absences sont constatées ou aucun motif acceptable n'est remis à la titulaire de l'UE, un travail supplémentaire sera demandé pour assurer l'acquisition des compétences visées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).